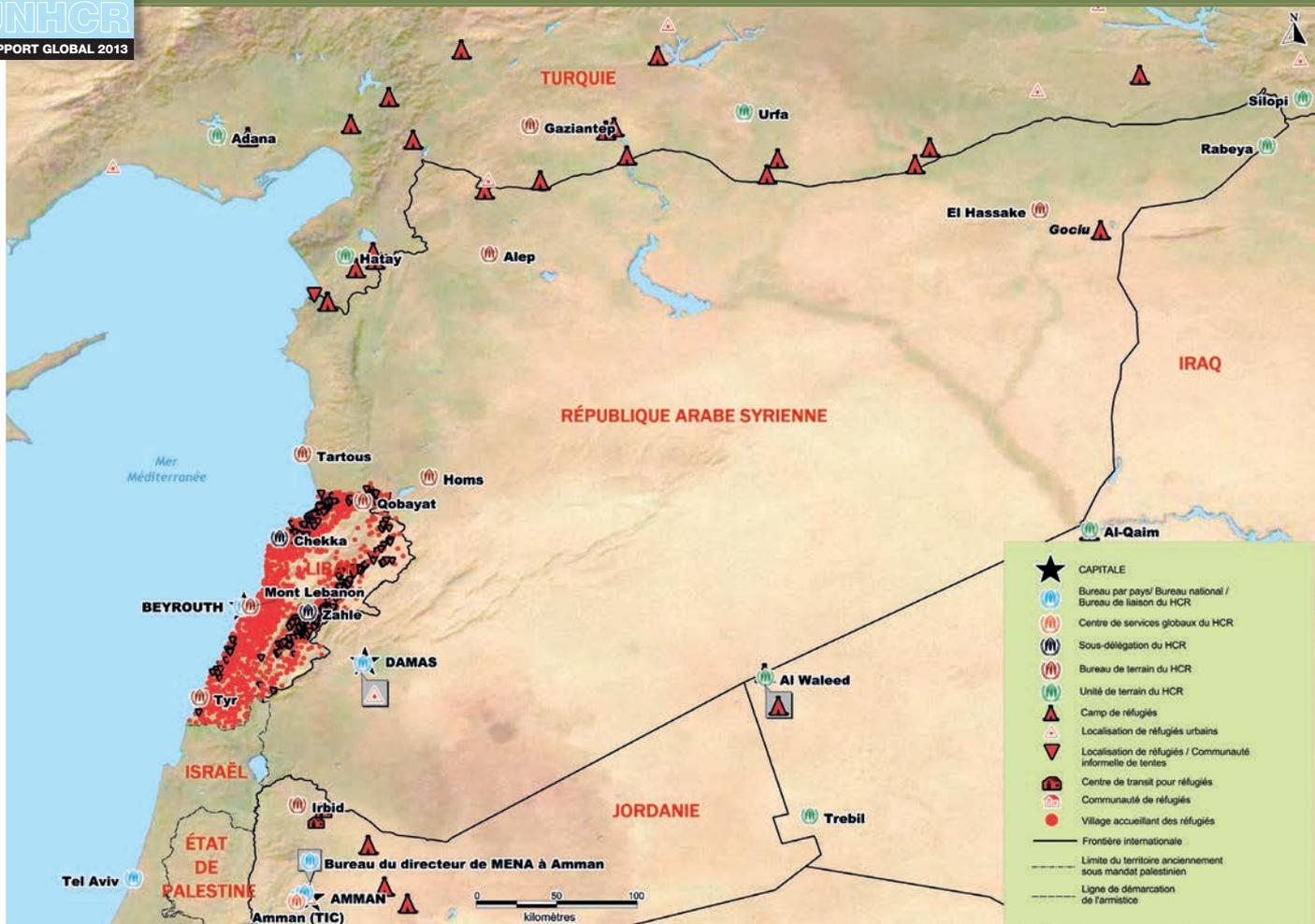


RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE



Aperçu

Faits marquants

- Malgré l'escalade de la violence sur tout le territoire de la République arabe syrienne (Syrie), le HCR a aidé les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (déplacés internes) en étendant sa présence dans des endroits clés et en renforçant sa capacité logistique afin de pouvoir distribuer des produits de secours essentiels aux déplacés internes dans les 14 gouvernorats. Près de 3,4 millions de déplacés internes ont été approvisionnés en produits de secours essentiels par le HCR et ses partenaires, y compris par-delà les lignes de front et dans des zones difficiles d'accès. Des produits supplémentaires ont également

été fournis pour la rude saison d'hiver.

- Le HCR, qui représente l'une des organisations humanitaires les plus importantes en Syrie, a joué un rôle clé dans la coordination de la réponse humanitaire internationale, en pilotant notamment la réponse interorganisations dans deux secteurs : la protection/services communautaires et les abris/articles non alimentaires.
- Pour protéger les déplacés internes, les réfugiés et les demandeurs d'asile, le HCR s'est particulièrement concentré sur les initiatives basées dans les

Présence du HCR | 2013

Nombre de bureaux	5
Total personnel	367
Effectif international	32
Effectif national	153
Autres	182

communautés. Il s'est efforcé de développer et de responsabiliser un réseau d'organisations locales capables de fournir une aide humanitaire et des services aux plus vulnérables. Dans l'ensemble, près de 173 600 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'activités comme la protection de l'enfance, les conseils en matière de documents, l'assistance aux survivants de violence sexuelle et sexuelle et le renforcement des capacités.

- Compte tenu du quasi-effondrement des services de base dans certaines régions du pays, le HCR a permis à plus de 991 000 déplacés internes d'avoir accès à des soins de santé primaire, à des services d'accompagnement social, à des médicaments, à des équipements et instruments médicaux, à un soutien psychologique et en matière de santé mentale, et de les sensibiliser aux questions de santé. En outre, au moins 13 000 déplacés internes et réfugiés ont participé à des cours de rattrapage et près de 7 000 ont bénéficié d'une formation professionnelle.
- La rénovation de 92 abris collectifs a amélioré les conditions de vie de quelque 31 000 déplacés internes, dont des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées. 2 600 autres déplacés internes ont bénéficié d'une amélioration de leurs abris privés.
- Le gouvernement syrien a été mis en demeure à plusieurs reprises par les Nations Unies de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dans certains endroits. Le HCR a coordonné, avec les ministères de tutelle, ainsi qu'avec le Croissant-Rouge arabe syrien et par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, les réponses interorganisations dans les secteurs des articles non alimentaires, abris, éducation, santé et aide en espèces.
- Le HCR a continué de fournir une aide en espèces ciblée à quelques dizaines de milliers de réfugiés ayant besoin de nourriture et à 9 200 enfants réfugiés ayant besoin d'un soutien pour poursuivre leur scolarité.
- Ayant fait appel à l'aide internationale pour soutenir la recherche de solutions durables pour les réfugiés piégés à l'intérieur de la Syrie, le HCR a aidé 5 600 réfugiés à se réinstaller ou à rejoindre leurs familles.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Un nombre croissant de Syriens sont devenus déplacés internes à cause de la violence, dont beaucoup après avoir perdu des membres de leur famille, vu leurs maisons détruites et perdu leur unique source de revenus. Selon les estimations, le nombre de déplacés internes en Syrie est passé de 2 millions début 2013 à 6,5 millions à la fin de l'année.

En outre, il y avait plus de 33 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés en Syrie fin 2013, soit 40 000 de moins qu'en 2012 (en grande partie à cause du conflit). La plupart était des Iraquiens ayant fui leur pays entre 2007 et 2011, ainsi que des groupes d'Afghans, de Palestiniens, de Somaliens et de Soudanais.

Type de population	Origine	Total	Nbre pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés*	Iraq	146 200	28 300	52	38
	Afghanistan	1 100	1 100	49	39
	Somalie	1 000	1 000	62	42
	Soudan	500	500	43	51
	Divers	400	400	57	31
Demandeurs d'asile	Iraq	900	900	43	34
	Soudan	600	500	39	48
	Afghanistan	160	160	39	42
	Rép. islamique d'Iran	130	130	38	57
	Divers	700	700	48	38
Déplacés internes	Rép. arabe syrienne	6 520 800	3 389 000	-	-
Apatrides	Personnes apatrides	160 000	-	-	-
Rapatriés (réfugiés)	Turquie	140 800	-	-	-
	Divers	10	-	-	-
Total		6 973 300	3 422 690		

* Le chiffre concernant les réfugiés iraqiens est une estimation du Gouvernement. La décomposition démographique ne se rapporte qu'aux réfugiés enregistrés.

| Résultats en 2013 |

Réalisations et impact

Le tableau suivant contient des exemples d'objectifs et de cibles prévus pour les interventions dans le cadre du programme du HCR dans cette opération en 2013. De brefs commentaires sur les résultats de fin d'année

et l'impact sur les personnes relevant de la compétence du HCR sont indiqués, notamment les raisons pour lesquelles les cibles n'ont pu être atteintes dans certains cas.

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultat fin 2013
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Risque réduit de violence sexuelle et sexiste et qualité de la réponse améliorée			
<p>Résultat/impact : La gestion des cas de violence sexuelle et sexiste pour les survivants réfugiés a été principalement réalisée par le HCR qui a mené des entretiens individuels et assuré l'orientation vers les services existants. Un système de suivi étroit, effectué principalement par deux centres situés à Damas, a été mis en place pour veiller au bien-être des survivants et à leur accès aux services. Des services d'aide juridique ont été offerts aux survivants et aux femmes présentant un risque important de violence sexuelle et sexiste.</p> <p>Écarts : Les conditions de sécurité dans le pays ont limité l'accès régulier aux personnes relevant de la compétence du HCR qui ont pris particulièrement soin d'éviter de s'éloigner trop de leur lieu de résidence.</p>			
Nombre de personnes conseillées	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	700	182
Nombre de survivants ou de familles de victimes bénéficiant d'une aide juridique	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	300	275
Protection de l'enfance renforcée			
<p>Résultat/impact : Avec l'aide du HCR, les partenaires d'exécution ont renforcé leurs capacités pour prévenir et répondre à la violence sexuelle et sexiste touchant les enfants, ainsi que pour fournir une aide directe et des réponses multisectorielles dans les cas complexes.</p> <p>Ces initiatives de renforcement des capacités se sont concentrées sur 70 employés chargés de la protection de l'enfance travaillant dans 15 ONG sur le terrain dans différents gouvernorats en Syrie.</p>			
Nombre d'employés des partenaires et du gouvernement ayant bénéficié d'une formation générale sur la protection de l'enfance et les droits de l'enfant	Toutes les personnes relevant de la compétence du HCR	50	70
PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS			
Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue			
<p>Résultat/impact : En 2013, le HCR a continué d'assumer la responsabilité complète de l'enregistrement des réfugiés et des demandeurs d'asile en Syrie en l'absence de procédures d'enregistrement gouvernementales. L'enregistrement individuel a permis aux réfugiés d'obtenir les documents nécessaires pour avoir accès aux services comme la nourriture, l'aide financière et médicale, et à des solutions durables pour quelques uns. La vérification continue de la présence des réfugiés dans le pays a fourni des informations crédibles sur les réfugiés résidant dans le pays d'asile et ayant besoin de protection, utilisées pour la planification et la fourniture des services.</p>			
Procédures à suivre mises en place pour l'enregistrement	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	Yes	Yes
Nombre de cas éligibles identifiés et enregistrés	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	7 800	539
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
Services renforcés pour les personnes ayant des besoins spécifiques			
<p>Résultat/impact : Plus de 15 000 familles de réfugiés et demandeurs d'asile ont obtenu une aide en espèces mensuelle et quelque 39 656 familles syriennes touchées ont bénéficié d'allocations en espèces ponctuelles pour la préparation de l'hiver ou la scolarité. Les familles de déplacés internes ont bénéficié d'une assistance sous forme d'allocations en une fois d'un montant équivalant à 150 dollars E.-U. pour répondre aux besoins les plus critiques non couverts par d'autres types d'assistance.</p> <p>Écarts : Les financements ont limité le montant de l'aide financière que le HCR a pu accorder et les conditions de sécurité ont affecté l'accès aux déplacés internes ayant besoin d'une assistance matérielle.</p>			
Nombre de familles ayant des besoins spécifiques bénéficiant d'allocations en espèces	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	11 000	15 765
	Déplacés internes et populations touchées	20 000	39 656

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultat fin 2013
La population bénéficiaire de quantités suffisantes de produits de base et domestiques			
Résultat/impact : Environ 677 800 familles de déplacés internes ont reçu des produits de secours essentiels dans tout le pays en 2013.			
Écarts : Si le HCR a dépassé sa cible concernant l'aide matérielle pour 2013, l'augmentation du nombre des déplacés internes et des besoins humanitaires dans l'ensemble du pays ont dépassé de loin ce qui était disponible.			
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien individuel	Déplacés internes et populations touchées	3 000 000 personnes/ 600 000 familles	3 389 000 personnes/ 677 800 familles
Sécurité alimentaire améliorée			
Résultat/impact : Quelque 71 500 réfugiés et demandeurs d'asile avaient été identifiés début 2013 pour bénéficier d'une aide en espèces pour acheter de la nourriture. Cependant, compte tenu de la diminution progressive de leur nombre – ayant atteint moins de 33 700 à la fin de l'année en raison de mouvements de départ, de retour et de réinstallation –, le HCR a fourni cette aide à quelque 48 000 personnes en moyenne sur l'ensemble de l'année.			
Compte tenu de la détérioration de la situation humanitaire à Damas et dans la périphérie rurale de Damas, où la majorité des réfugiés vivaient, le HCR a accordé cette aide à tous les réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés pour compenser le rétrécissement du marché du travail et la baisse des opportunités de moyens de subsistances.			
Nombre de familles réfugiées bénéficiant d'espèces pour acheter de la nourriture	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	71 500 personnes	48 174 personnes
La population bénéficiaire d'un accès optimal à l'éducation			
Résultat/impact : Les cours de rattrapage ont bénéficié à 17 500 enfants réfugiés et enfants syriens ayant abandonné l'école, tandis que les cours spéciaux ont ciblé jusqu'à 1 000 enfants réfugiés présentant des difficultés d'apprentissage et des problèmes psychologiques et sociaux.			
En 2013, le HCR a démarré des activités et des programmes d'éducation destinés aux déplacés internes et aux populations touchées en Syrie. Les activités ont notamment concerné la distribution de kits scolaires et la rénovation des écoles.			
Nombre de personnes ayant des besoins spécifiques bénéficiant d'une éducation formelle ou non formelle	Déplacés internes et populations touchées	3 000	3 000
	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	6 000	14 576
AUTONOMISATION ET AUTOGESTION COMMUNAUTAIRES			
Mobilisation communautaire renforcée et élargie			
Résultat/impact : Les services ont été de plus en plus décentralisés afin de promouvoir des réponses locales adaptées aux besoins des communautés, par l'intermédiaire de réseaux regroupant des volontaires allant au contact des réfugiés sur le terrain et des partenaires locaux. Le programme de sensibilisation et d'accompagnement sur le terrain a continué de représenter un outil très important pour autonomiser les femmes – la majorité des volontaires étant eux-mêmes des femmes à risque. Fin 2013, le HCR disposait toujours de 43 volontaires sur le terrain travaillant dans 10 zones dans Damas et dans sa périphérie rurale.			
Écarts : L'insécurité a limité l'accès régulier aux personnes relevant de la compétence du HCR, qui ont évité de s'éloigner de leurs lieux de résidence.			
Nombre de cas de suivi et d'évaluation participatifs	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	300	250
Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés			
Résultat/impact : La détérioration de la situation économique a conduit à la perte de sources de revenus pour de nombreux déplacés internes. Ils n'avaient pas les moyens de satisfaire les besoins de leurs familles et dépendaient de l'assistance : cette vulnérabilité a sévèrement augmenté le risque d'exploitation. Les formations professionnelles et les activités génératrices de revenus soutenues par le HCR ont permis le développement des compétences et ont créé des opportunités d'emploi pour les déplacés internes.			
Gap: Le HCR n'a pas été en mesure d'atteindre son objectif en raison de la détérioration des conditions de sécurité en Syrie.			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'une formation professionnelle	Déplacés internes et populations touchées	5 000	3 153
SOLUTIONS DURABLES			
Potentiel en matière de réinstallation réalisé			
Résultat/impact : Les dossiers de quelque 700 familles ont été présentés dans le cadre de la réinstallation et le départ de plus de 4 000 personnes a été facilité.			
Nombre de formulaires d'enregistrement pour la réinstallation présentés	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	1 000	742
Nombre de personnes pour lesquelles le HCR est intervenu pour faciliter leur départ	Réfugiés et demandeurs d'asile en Syrie	3 500	4 191

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Assemblée générale de l'Hôpital de Damas, Ministère de l'Administration locale et de l'Environnement, Ministère de l'Enseignement supérieur, Gouvernorat de Hassakeh, Institut de cardiologie Al Bassel

ONG :

Al Batoul Charity, Al Nada Development, Al Taalouf Charity Association, Conseil danois pour les réfugiés, Croissant-Rouge arabe syrien, International Medical Corps, Patriarcat des Catholiques romains, Patriarcat grec orthodoxe d'Antioche et de tout l'Est, Première Urgence-Aide Médicale Internationale, Secours Islamique - France, Syrian Society for Social Development, The Syria Trust for Development

Autres :

ONU-Habitat, UNOPS

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Éducation, Ministère de la Santé, Ministère du Travail et des Affaires sociales

ONG :

Action contre la Faim – Espagne, Oxfam GB, Terre des Hommes – Italie

Autres :

FAO, OMS, PAM, PNUD, UNICEF, UNMAS, UNRWA

Évaluation des résultats

En 2013, le HCR a atteint près de 3,4 millions de déplacés syriens, en leur fournissant des produits de secours essentiels dans les 14 gouvernorats de Syrie, tout en rénovant 92 abris collectifs et en ouvrant neuf centres communautaires, ce qui a amélioré les conditions de vie des personnes y ayant accès. En plus de la valeur de ces interventions en termes de protection, plus de 170 000 personnes ont pu bénéficier d'une série d'activités du HCR liées à la protection, y compris une assistance directe à 48 000 réfugiés extrêmement vulnérables sous forme d'espèces pour acheter de la nourriture.

Le HCR a été confronté à de nombreux défis, notamment la mise en place de nouveaux partenariats avec des organisations locales, liés à des restrictions administratives et à la capacité limitée des partenaires en matière de gestion de projets. La situation sécuritaire instable a toutefois constitué le plus grand défi, les lignes de conflit mouvantes provoquant des déplacements répétés et rendant l'accès et l'assistance aux déplacés internes difficiles pour les organisations humanitaires. Le conflit a également entravé l'accès des personnes aux services essentiels, ce qui a conduit à un manque d'infrastructures de base et rendu l'évaluation et le suivi des projets difficiles. En outre, l'augmentation des attaques au mortier, des bombardements et des menaces aux engins explosifs improvisés dans de nombreuses zones, y compris dans les lieux où sont situés les centres régionaux des Nations Unies et les bureaux du HCR, a fait de la sécurité du personnel une préoccupation essentielle.

Coopération avec les partenaires

Le HCR a cherché à élargir l'espace humanitaire afin de fournir régulièrement une aide aux personnes relevant de sa compétence dans les zones difficiles d'accès, qu'elles soient sous le contrôle du gouvernement ou non. Les procédures n'ont cependant pas pu surmonter les fréquents obstacles et délais – comme les points de contrôle physiques, les exigences de visas pour le personnel international et les procédures d'autorisation pour la mise en place de nouveaux centres régionaux des Nations Unies dans plusieurs endroits.

Le HCR a continué de s'appuyer sur ses partenaires d'exécution, principalement le Croissant-Rouge arabe syrien, et sur un ensemble d'ONG nationales et internationales, pour distribuer l'aide humanitaire dans tout le pays.

En tant qu'organisation chef de file dans deux secteurs (services de protection/communautaires et abris/produits non alimentaires), le HCR a coopéré étroitement avec d'autres organisations sœurs au sein du système des Nations Unies, des ONG et des organismes gouvernementaux. Il a également été un membre actif des secteurs de la santé et de l'éducation, contribuant de manière significative au Plan de réponse et d'assistance humanitaire 2013 pour la Syrie (SHARP) coordonné par le Bureau des Nations Unies chargé de la coordination des affaires humanitaires (BCAH).

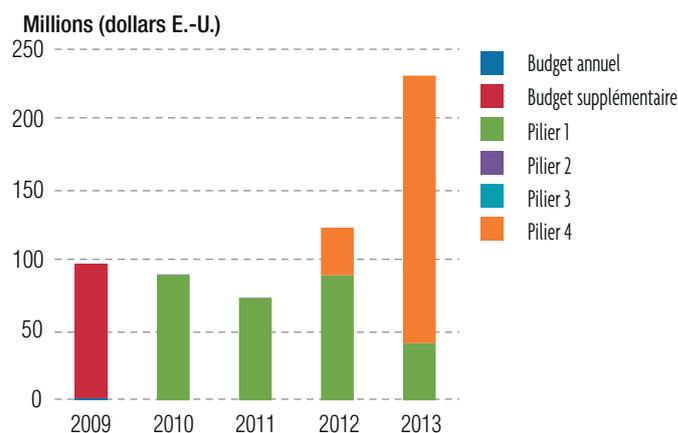
Le HCR a également participé à des missions et des convois inter-organisations et collaboré étroitement avec l'UNICEF sur les questions de protection et d'éducation, ainsi qu'avec le PAM en matière de logistique.

Informations financières

Dépenses en République arabe syrienne | 2009-2013

Le budget global 2013 pour l'opération du HCR en Syrie a été fixé à 317,9 millions de dollars E.-U., soit une augmentation de 103 pour cent par rapport à 2012. Le niveau de financement disponible a couvert les dépenses globales à hauteur de 232 millions de dollars E.-U.

La détérioration de la situation humanitaire en Syrie a conduit à la préparation d'un Plan initial inter-organisations de réponse et d'assistance humanitaire pour la Syrie (SHARP) qui a été révisé à la hausse en milieu d'année 2013. Les besoins du HCR dans le SHARP se sont élevés à 248,8 millions de dollars E.-U.



Budget, revenus et dépenses en République arabe syrienne | dollars E.-U.

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	84 237 975	708 327	232 978 404	317 924 706
Revenus issus des contributions ¹	1 815 616	0	123 427 424	125 243 040
Autres fonds disponibles / transferts	39 788 988	295 870	67 356 301	107 441 159
Total des fonds disponibles	41 604 604	295 870	190 783 725	232 684 199

DÉPENSES PAR OBJECTIF

Environnement de protection favorable

Droit et politique générale	259 189	36 984	4 506	300 679
Institutions administratives et pratiques	80 727	0	79 000	159 727
Accès à l'assistance juridique et recours	179 972	0	0	179 972
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	227 078	0	1 941	229 019
Sous-total	746 965	36 984	85 448	869 397

Processus de protection et documents adéquats

Conditions d'accueil	195 899	0	0	195 899
Identification des cas d'apatridie	0	73 967	0	73 967
Enregistrement et établissement de profils	897 231	0	902	898 133
Procédures de détermination du statut	554 802	0	0	554 802
Documents individuels	160	0	0	160
Enregistrement et documents d'état civil	148 248	0	0	148 248
Sous-total	1 796 339	73 967	902	1 871 209

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Protection contre la criminalité	67	0	0	67
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 075 218	0	1 234 114	2 309 332
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	287 150	0	0	287 150
Protection des enfants	837 778	0	617 832	1 455 611
Sous-total	2 200 213	0	1 851 946	4 052 160

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>				
Santé	4 492 140	0	10 653 632	15 145 772
Santé procréative et services liés au VIH	191	0	0	191
Sécurité alimentaire	8 538 063	0	0	8 538 063
Eau	50 503	0	0	50 503
Assainissement et hygiène	260 026	0	573 500	833 526
Abris et infrastructure	164 097	0	5 312 892	5 476 988
Accès à l'énergie	0	0	238 881	238 881
Articles ménagers et articles de base	63 265	0	126 821 616	126 884 881
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	8 259 848	0	24 802 706	33 062 554
Éducation	2 229 690	0	1 611 434	3 841 125
Sous-total	24 057 823	0	170 014 660	194 072 483
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>				
Mobilisation communautaire	1 145 289	0	1 752 358	2 897 647
Coexistence avec les communautés locales	49 249	0	0	49 249
Autosuffisance et moyens d'existence	1 431 451	0	1 175 298	2 606 749
Sous-total	2 625 989	0	2 927 656	5 553 645
<i>Solutions durables</i>				
Retour volontaire	664 601	0	0	664 601
Réinstallation	749 110	0	1 022	750 133
Réduction des cas d'apatridie	0	184 919	0	184 919
Sous-total	1 413 711	184 919	1 022	1 599 653
<i>Direction, coordination et partenariats</i>				
Coordination et partenariats	100 596	0	0	100 596
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	463 087	0	0	463 087
Sous-total	563 683	0	0	563 683
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	972 276	0	8 103 088	9 075 364
Gestion des opérations, coordination et appui	2 995 252	0	636 681	3 631 934
Sous-total	3 967 528	0	8 739 770	12 707 298
Solde des versements aux partenaires d'exécution	3 429 624	0	7 162 320	10 591 944
Total	40 801 875	295 870	190 783 725	231 881 470

¹ Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.